

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_165

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 novembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

OBJET : DM N°3 DU BUDGET GENERAL

Date de la convocation : 28 octobre 2025

Nombre de Conseillers : En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 7 Votants : 31 Résultat des votes : Pour : 31 Abstention : 0 Contre : 0	Présents les délégués avec voix délibérative : Roger CHARVET (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Marylène GUIJARRO (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Marie-Aude GONON, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genébroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ; Pouvoirs : Martine MACHON à Marylène GUIJARRO ; Véronique MOREL à Marie-Aude GONON ; Céline BOURSIER à Jean-Claude SARTER ; Marie-José SEGUIN à Williams DUFOUR ; Suzy REY à Anne LENFANT ; Maryline ZANNA à Denis BLANQUET ; Bruno STASIAK à Myriam CATTANEO ;
---	---

CONSIDÉRANT que décision modificative permet l'inscription des dépenses du marché de démantèlement des téléportés en fonctionnement et également l'inscription de crédits supplémentaires en investissement sur l'opération site nordique et matériels ;

38155	Com. Communes Cœur de Chartreuse	DM n°3 2025
Code INSEE	BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DECISION MODIFICATIVE N°3

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61558-020 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0.00 €	245 508.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	245 508.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-020 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	245 508.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	245 508.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	245 508.00 €	245 508.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-21318-986-321 : REHABILITATION EMA	38 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-65-325 : ZONE NORDIQUE	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-959-020 : MATERIELS	0.00 €	8 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	38 500.00 €	38 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	38 500.00 €	38 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président,

➤ **Le conseil communautaire à l'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** les écritures intégrées dans la DM n°3 du budget général

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 07/11/2025

La Présidente,
Anne LÉNÉANT

